

Une opinion !

Autor(en): **Chamot**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 14

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Imprudent divorcé ! sous les regards railleurs de sa charmante idole, il va décliner et en même temps ruminer de sombres pensées, tandis qu'elle restera encore pour quelque temps la tentatrice amorce à laquelle le vieux poisson a si avidement mordu !

La « rage du divorce » a fait revivre parmi de lointains souvenirs, celui d'une jeune femme qui, n'ayant pas trouvé d'autre amateur, avait pris pour mari un vieux, surnommé « l'ancien ». Dans son « bonheur » de jeune mariée, elle se faisait une gloire de chanter de toutes ses forces et devant qui pouvait ou voulait l'entendre, ce refrain que nous, gamins, sans y rien comprendre, avions appris avec un ardeur et une facilité remarquables :

*« J'aime mieux, cent fois mieux
Un jeune mari qu'un vieux ;
Le vieux nous fait la grimace ;
Et le jeune nous embrasse ! »*

Cette laide et stupide strophe sera de mode aussi longtemps que le divorce lui-même, ça c'est la pure vérité !

Un vieux mari incorruptible.

A FRANÇOISE

*Viens près de moi, petite fille
Et de grand'mère entends la voix !
Parlons bien franc, comme autrefois,
Quand nous n'étions pas en bisbille !
Un vent d'orage et de tempête
Dans la maison souffle céans !
A tous les siens, on fait la tête
Et l'on répond en maugréant !
Sur l'autre sexe, on se façonne,
— Cela s'appelle « avoir du cran » —
Et l'on se coiffe « à la garçonne »
Contre l'avis de ses parents !
En affirmant que c'est la mode,
Soie et linon seuls sont portés,
Car c'est plus « chic et plus commode »
Et rien ne sert de protester !
On se balade, peu vêtue,
Montrant sa jambe à tout venant,
Et comme la pudeur s'est tue,
On fume encore, à l'avenant ! !
A ce qui brille on porte envie !
Au « dancing » on va s'égayer,
Et l'on prétend « vivre sa vie
En désertant le vieux foyer » !*

*C'est courir après la chimère !...
Tout cela ne vaut pas vraiment,
— Crois-en, fillette, la grand'mère, —
La possession d'un cœur aimant !
Pour le trouver sur cette terre,
Redeviens simple et sans façon !
C'est ainsi que tu pourras plaire
Un jour à brave et bon garçon !
Accomplis ton devoir de femme !
Et si jamais tu fais un choix
Pour te guérir du « vague à l'âme »,
Sans crainte, épouse un bon Vaudois !*

Louise Chatelan-Roulet.

UNE OPINION !

CAPORAL, le fils au juge de Prévondavaud était un gaillard qui s'y entendait en discussions, et en un mot avait une fine lame. Il n'avait pas que ça ! Il était l'unique héritier d'un gros domaine en plein rendement et avait réussi, chacun n'y arrive pas, à obtenir, grâce à son esprit de décision, le grade de caporal dans l'armée fédérale. Quand il passait en uniforme par le village, les filles à marier le regardaient avec amour. Il est vrai qu'il avait bonne façon, qu'il faisait des pas de huitante centimètres, et qu'il élargissait et branlait ses bras suffisamment pour se donner une envergure sortant de l'ordinaire. Quand on est garçon et qu'on a vingt-cinq ans, on peut à la rigueur se permettre ça. Et puis, disons-le franchement, ce qui le faisait le plus remarquer, c'était le beau domaine dont il serait un jour le seul et unique propriétaire.

Caporal, comme on l'appelait amicalement au

village, revenait de l'inspection et s'était arrêté, c'est tellement naturel, à la pinte, pour partager un demi de nouveau avec deux amis, l'Ulysse à Schumacher le laitier, et le fils au député.

Pour commencer, on ne devait pas s'arrêter, et c'est toujours plein de ces sentiments qu'on entre dans une pinte, et puis, ma fi, on refait un demi quand on est deux, et quand on est trois, il est tout indiqué qu'on en écrase un troisième. C'est ce qui arriva. Ulysse proposa de faire un jass, ce qui fut immédiatement accepté, et quand l'heure de gouverner fut là, Caporal estima qu'on pouvait parfaitement faire sans eux.

La partie dura de trois heures à six heures, et caporal fut la victime de l'affaire. Il avait fumé un demi paquet de Grandson forts, avait été deux fois pomme, dont une avec le bour, et à la belle, avait tout ramassé. Il n'était pas content de lui et ne savait comment s'y prendre pour faire passer sa mauvaise humeur.

L'occasion se présenta comme suit : Le député de Villars les boilles était attablé avec le syndic de Prévondavaud en face de nos trois pioupious, et nos deux officiels avaient aiguillé forcément la discussion sur la politique.

Caporal jugea opportun de donner son opinion et entra dans la conversation de ces messieurs assez brusquement, ce qui ne leur plut qu'à moitié.

Le syndic, qui n'y allait pas par quatre chemins, lui dit qu'avant de parler politique, il fallait au moins savoir ce que c'était.

Caporal, vexé, répondit qu'il n'était pas absolument nécessaire d'être syndic pour s'y connaître dans ce domaine.

— Eh bien, puisque tu es tant malin, peux-tu me dire la différence qu'il y a entre les radicaux et les libéraux ?

— Très facile, dit Caporal, il n'y en a point !

— Comment, comment, dit le syndic ?

— C'est sûr, parce que des libéraux, si on sort tous les mômières, il ne reste plus que des radicaux, et des radicaux, si on sort tous les francs-maçons, il ne reste plus que des libéraux !

Chamot.

La Patrie Suisse. — De mieux en mieux est la devise de la « Patrie Suisse ». Son dernier numéro (880, du 23 mars) le prouve. Il s'ouvre avec un très beau portrait de M. Robert Dürer, l'archiviste nido-waldien qui vient de fêter son 60ème anniversaire. Il nous apporte encore le visage de plusieurs disparus : Mlle Lucie Achard, Mme Marguerite Massip, peintre, Emile Hoffmann, le chanoine Aloys-Maurice Bortier, le colonel J. Ehrhardt. Ce sont encore de belles vues de Sion, de Longeborgne et de son ermitage, du lac de Brienz, des scènes animées et vivantes de tennis ; de belles reproductions d'œuvres de Nicolas König, de Freudenberg, de Gabriel Lory, etc. Un très riche, très artistique et très beau numéro.

C. V.

QUAND TONNÈ IN MA !

VENDREDI 11 mars, à 2 h. 15 de l'après-midi, un coup de tonnerre éclate sur la région de Grandson. Une détonation rapide et sèche comme un percutant. La foudre tombe sur la ligne primaire alimentant la fabrique d'horlogerie « La Nationale », à Champagne. Les fusibles sautent. La fabrique est privée de force. Les ouvriers sont arrêtés dans leur travail.

Une averse de grêle a précédé et suit ce coup de tonnerre. La route se blanchit de grêlons. Puis le ciel s'éclaircit comme après un orage d'été. Et nous ne sommes qu'en mars !

Le même jour, à 2 h. 30, deux coups de tonnerre éclatent sur Provence. La foudre tombe sur la ligne à haute tension desservant le transformateur de cette localité. Les fusibles éclatent. Le village est sans courant. Pas d'autres dégâts. Mais qu'ils paraissent étranges, ces tonnerres de mars !

Aussi, les anciens, qui savent mieux que nous, hochent la tête. Cela ne leur présage rien de bon ! C'est mon ami Constant Ray, d'Orge, qui me l'a dit. Après avoir serré sa bonne main calleuse, regardant le ciel encore nuageux, il m'a cité ce vieux dicton :

*Quand tonnè in mā
Grands et petits daivan ployorā !*

Ce n'est pas réjouissant, n'est-ce pas ? Après tout, avez-vous compris ? Non ! Eh bien, voici la traduction :

*Quand il tonne en mars
Grands et petits doivent pleurer !*

Si vous aviez de bons vieux amis comme les miens, je n'aurais pas besoin de faire le traducteur.

Ce dicton n'est pas localisé à notre région. Il existe aussi, me l'annonce l'érudit patoisant, M. Octave Chambaz, de Rovray, au Gros-de-Vaud, sous la forme suivante :

*Quand tonnè aō mā dē mā,
Petits et grands daivan ployorā.*

Votre bon sens de notre terroir vaudois me dispense de traduire. Je m'en voudrais de déflorer ces expressions savoureuses à l'accent si pittoresque.

Le voici sous une autre forme :

*Si tonnè sur lo boū nu,
Ye nei su lo boū folyu.*

Ne vous fatiguez pas les méninges ! Je vais vous aider. Voici :

*S'il tonne sur le bois nu,
Il neige sur le bois feuillu.*

Ou bien :

*S'il tonne avant que les arbres aient bougé,
Il neigera quand ils auront des feuilles.*

Ce n'est pas gai, tout cela ! Mais que faire ? Il faut quand même aller de l'avant et fossoyer nos vignes !

Que serait-ce si :

*Quand Pâtÿ l'est aō mā dē mā,
Petits et grands daivan ployorā !*

Heureusement que Pâques est en avril, les perspectives ne sont déjà pas si réjouissantes. Je m'en voudrais de vous quitter sur une note pessimiste. Avril vient ! Espérons qu'il nous réservera quelques bons coups de tonnerre, pas méchants, mais qui détruiront l'effet des sombres pronostics des coups de mars. En effet :

*Quand tonnè aō mā d'avri,
Petits et grands daivan sē redzoyi !*

C'est plus gai, n'est-ce pas ? Ayons la foi. Avril est capricieux. Pourquoi ne nous enverrait-il pas un gentil coup de tonnerre ?

On dit encore :

*Quand il tonne en avril,
Prépare ton baril !*

Oui ! Prépare ton baril ! C'est bien petit, comparé aux wagons-citernes de nos importateurs !

S'il tonne en avril, mon baril est bientôt prêt. Il est toujours vide !

(Journal d'Yverdon.) Frs. Thibaud.

Il ne se fâche pas. — Mon cher Abram-Daniel, ne te fâche donc pas ainsi.

— Mais je ne me fâche pas, sacré mille millions de tonnerres !

LE FAUX-COL

UNE ligue s'est récemment constituée à Paris contre le faux-col masculin, ce carcan que les hommes ont accoutumé de porter à leur cou. La ligue s'intitule : *L'Anticarcan*. Elle se livre de temps à autre à des manifestations destinées à persuader les représentants du sexe laid de l'absurdité qu'il y a, pour eux, de demeurer fidèle à une institution vestimentaire aussi contraire à la liberté des mouvements de leur tête, et à l'aisance de leur respiration. Car, de deux choses l'une, ou le faux-col est lâche, et il devient inesthétique et ridicule, ou bien il gaine étroitement le cou, et il emprisonne la gorge jusqu'à l'étrangler.

Plus de faux-cols, plus de cravates !

Fort bien. Mais alors, comment les hommes cacheront-ils les laideurs que dissimulaient assez bien ces parures ?

Il est coutume, maintenant, l'été, aux bains